

CONTACTS UTILES

À LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE

Calvados

[01.2026]



“

**AGIR ENSEMBLE
POUR LA SANTÉ DES CALVADOSIENS**

Les **Délégations départementales** agissent en proximité à la mise en œuvre de la politique régionale de santé. Représentant l'ARS au niveau départemental, elles sont les interlocutrices des élus, des services de l'Etat, établissements et professionnels de santé et des acteurs de la prévention / promotion de la santé sur les sujets territoriaux. Elles contribuent à l'animation de la démocratie en santé au sein des territoires.



Cécile LHEUREUX, Directrice départementale par intérim
En cours de recrutement, Directeur départemental adjoint
Flavie BELLANGER, Hélène LANDEAU et Thibaut RAPENNE, Chargés de développement territorial
Vanessa GODEFROY, Assistante de direction et animation territoriale

 Espace Claude Monet
2 Place Jean Nouzille
14000 CAEN

 ars-normandie-dd14@ars.sante.fr
02 50 28 73 00





DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

La Direction de la santé publique répond à des enjeux de sécurité sanitaire et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Ses missions et activités concernent la veille et la sécurité sanitaire, la prévention et la promotion de la santé, et la santé environnementale.



SECRÉTARIAT

ars-normandie-dir-sante-publique@ars.sante.fr

PÔLE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

ars-normandie-prevention@ars.sante.fr

UNITÉ DÉPARTEMENTALE SANTÉ ENVIRONNEMENT DU CALVADOS

ars-normandie-se14@ars.sante.fr

PÔLE VEILLE ET SÉCURITÉ SANITAIRES

ars14-alerte@ars.sante.fr

DIRECTION DE L'OFFRE DE SOINS

La Direction de l'offre de soins a pour mission générale d'organiser et de garantir la qualité et la sécurité de l'accès aux soins - qu'il s'agisse des soins délivrés en ville ou en établissements de santé - sur l'ensemble du territoire normand. Dans ce cadre, elle s'assure du déploiement d'une offre de soins graduée (proximité / recours territorial / recours régional) dans une logique de parcours de soins global au bénéfice des patients normands.

SECRÉTARIAT

ars-normandie-dos-direction@ars.sante.fr

PÔLE OFFRE AMBULATOIRE

ars-normandie-dos-soins-ville@ars.sante.fr

ars-normandie-dos-transports-sanitaires-14@ars.sante.fr

PÔLE FINANCEMENT ET EFFICIENCE DE L'OFFRE DE SOINS

ars-normandie-dos-allocation-ressources@ars.sante.fr

PÔLE PLANIFICATION, EXPERTISE ET QUALITÉ DE L'OFFRE DE SOINS

ars-normandie-dos-pharmacie@ars.sante.fr

ars-normandie-dos-autorisations@ars.sante.fr

(cette adresse ne concerne que la cellule autorisations de ce pôle)

PÔLE SOINS ET SÛRETÉ DES PERSONNES

ars-normandie-dos-14-50-61-soinspsy@ars.sante.fr

DIRECTION DE L'AUTONOMIE

La Direction de l'autonomie a pour objet de piloter la politique régionale d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie. Elle définit l'organisation de l'offre médico-sociale relevant de son champ de compétences (planification, autorisations, investissements) et en partenariat avec le Conseil départemental ainsi que la politique d'allocation des ressources aux établissements et services.



SECRÉTARIAT

ars-normandie-direction-autonomie@ars.sante.fr

PÔLE HANDICAP

PÔLE PERSONNES ÂGÉES

PÔLE ALLOCATION DE RESSOURCES

PÔLE TRANSFORMATION - QUALITÉ

UNITÉ AUTONOMIE DU CALVADOS

ars-normandie-da-dd14@ars.sante.fr

PÔLE HANDICAP

PÔLE PERSONNES ÂGÉES

DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS ET DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU SYSTÈME DE SANTÉ

La Direction de l'attractivité des métiers et de la transformation numérique du système de santé supervise les dispositifs en matière de formations, de conditions d'exercice et d'attractivité des professions médicales et non médicales. Elle pilote les politiques relatives au déploiement de la e-santé et de la télémédecine sur le territoire.



SECRÉTARIAT

ars-normandie-direction-attractivite-numerique@ars.sante.fr

PÔLE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

ars-normandie-professionnels-sante@ars.sante.fr

PÔLE ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

ars-normandie-attractivite-metiers@ars.sante.fr

PÔLE E-SANTÉ & TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

ars-normandie-esante@ars.sante.fr

SOINS PSYCHIATRIQUES SANS CONSENTEMENT

Face à des situations d'urgence, les services municipaux sont parfois amenés à prendre des mesures provisoires dans le cadre de leurs pouvoirs de police.



JOURS ET HEURES OUVRABLES (8H30/18H)

ARS de Normandie (équipe 14/50/61)

02 50 28 72 88 - 02 50 28 72 85

ars-normandie-dos-14-50-61-soinspsy@ars.sante.fr

LE SOIR À PARTIR DE 18H, LE WEEK-END ET LES JOURS FÉRIÉS
Standard Préfecture - Rouen

02 32 76 55 00

pref-standard@seine-maritime.gouv.fr